

Le collectif

par lepointcom - Mercredi, février 29, 2012

http://www.cahiers-pedagogiques.com/blog/lesdechiffreurs/?page_id=2

Appel du collectif des déchiffreurs de l'Éducation

Les organisations, les associations et les personnes suivantes :

La CGT Educ'action, la FSU et ses syndicats (SNASUB, SNES, SNEP, SNUEP, SNUIPP), le SGEN CFDT, SUD-Education, l'UNSA-Éducation et ses syndicats (SE, A&I, SI.EN, SNPDEN, SNIA-IPR)

L'Appel des Appels, le Café pédagogique, le CRAP-Cahiers pédagogiques, Education & devenir, la FCPE, le GRDS (Groupe de Recherche sur la Démocratisation Scolaire), la Ligue de l'enseignement, l'OZP (Observatoire des Zones prioritaires) ;

Florence AUDIER (chercheure), Daniel BLONDET (ancien chargé d'études à la DGESCO/MEN), Pascal BOUCHARD (journaliste, fondateur de ToutEducatif), Vèrène CHEVALIER (maître de conférences), Jean-Claude ÉMIN (ancien sous-directeur à la DEPP/MEN) Fabienne MAILLARD (professeure des universités), Nathalie MONS (maître de conférences en sociologie, Paris EST Marne-la-Vallée,),

Se sont regroupées pour manifester leur préoccupation face aux pressions exercées par le pouvoir exécutif sur la production et la diffusion des données relatives au système éducatif.

Elles constatent :

- que, depuis le début du quinquennat, des blocages ont systématiquement entravé la publication des données relatives au système éducatif construites par les professionnels de la statistique publique et des évaluations de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation nationale, ainsi que celle des rapports des inspections générales et de rapports de chercheurs pourtant commandités par les services ministériels ;
- que les Ministres de l'Éducation nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche confient à des directions politiques l'élaboration d'évaluations à la méthodologie douteuse et de statistiques discutables, voire mensongères ;
- que les responsables de la politique éducative s'érigent en juge et partie de cette politique, en élaborant eux-mêmes et en contrôlant les indicateurs qui permettent de décrire et d'évaluer cette politique, et en ne retenant des données produites sur le système éducatif que ce qui peut servir leur communication et cautionner leur politique ;
- qu'il est fait appel de manière croissante aux organismes privés de consultance pour recueillir et analyser les données sur notre système éducatif et définir les orientations de notre politique éducative ;
- que ces pratiques dévalorisent les services ministériels en charge de la statistique et de l'évaluation et jettent le discrédit sur l'ensemble de leur production.

Ces pratiques faussent le débat sur le système éducatif, alors que des informations scientifiquement validées

devraient permettre de nourrir ce nécessaire débat public et démocratique sur la politique éducative et ses résultats.

C'est pourquoi, elles :

- estiment que les professionnels de la statistique publique et de l'évaluation des Ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche doivent bénéficier d'une indépendance et d'une autonomie scientifiques par rapport aux responsables politiques ;

- exigent en conséquence que les services statistiques et d'évaluation des ministères bénéficient :

- d'un programme de travail public et élaboré démocratiquement avec un comité scientifique en liaison avec le CNIS ;
- de la liberté de publication et de diffusion ;
- de l'accès au système d'information des ministères ;
- du fait d'être opérateur des enquêtes internationales ;
- des moyens d'organiser synthèse et cumulativité des travaux conduits dans le domaine de l'éducation, en lien avec l'ensemble du milieu de la recherche en éducation.

- appellent les responsables et les personnels de ces services, et plus largement l'ensemble des personnels et usagers de l'éducation à se mobiliser avec eux pour exiger cette indépendance et cette autonomie scientifiques.

Soucieuses, à la fois, de promouvoir un débat public de qualité sur l'éducation et de disposer d'éléments objectifs qui leur permettent d'intervenir dans ce débat en fonction de leurs responsabilités respectives, ces organisations, associations et personnes décident de créer et de soutenir le :

« Collectif des déchiffreurs de l'éducation »,

Impulsé par des professionnels de la statistique publique et de l'évaluation, il s'efforcera, chaque fois que nécessaire, et quels que soient les gouvernements en place :

- de présenter des données scientifiquement fondées qui permettent de contrer les allégations mensongères ou fantaisistes que certains font circuler sur notre système éducatif ;
- de faire connaître les données utiles au débat public qui pourraient être occultées ou censurées ;

Le collectif est conscient que les chiffres n'ont pas de valeur par eux-mêmes et ne peuvent tenir lieu d'analyse ou se substituer à la réflexion politique, mais il affirme que des données élaborées selon des méthodologies rigoureuses et publiquement vérifiables sont indispensables pour étayer un débat pluraliste et démocratique sur l'organisation et l'avenir de notre système éducatif.

C'est dans cet esprit que le collectif est ouvert à tous les acteurs (analystes et statisticiens des services ministériels, universitaires, chercheurs, cellules d'études des organisations syndicales et des associations, journalistes, enseignants, etc.) amenés à produire, à exposer et à utiliser des données et des évaluations sérieuses.

Tous ceux qui partagent ces convictions sont invités à participer au soutien du

« Collectif des déchiffreurs de l'éducation »

qui s'exprimera sur le blog : <http://www.lesdechiffreurs.com/>

Contact : contact@lesdechiffreurs.com

Le 22 mars 2012
